

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

18 juillet 2017

Délégation à l'information et à la communication

Contact : Julie SOMA

04 27 86 55 55 - ars-ara-presse@ars.sante.fr



Profitez de l'été, préservez votre santé !

En période estivale, comme toute au long de l'année, les équipes de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes sont mobilisées pour protéger la santé de la population. Cela se traduit par des mesures et des actions concrètes en matière d'organisation des soins et de prévention, accompagnées par la formulation de conseils et de recommandations accessibles en ligne sur www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr

CANICULE ET FORTES CHALEURS

Auvergne-Rhône-Alpes est une des régions de France métropolitaine les plus concernées par des épisodes de fortes chaleurs ou de canicule. La santé de certaines populations fragiles peut être en danger si les recommandations ne sont pas suivies ou lorsque l'organisation des soins n'est pas assurée. > [Découvrez comment l'ARS s'organise pour protéger la santé des populations](#)

PERMANENCE DES SOINS

En période estivale, la permanence des soins doit être assurée, notamment pendant les horaires de fermeture des cabinets médicaux. Les centres 15 constituent quant à eux la porte d'entrée aux soins en cas d'urgence, et restent surtout le point d'appel unique pour toute urgence 24h/24. > [Comment bien consulter en période estivale dans notre région ?](#)

SOLEIL, PARASITES, BRUIT, RESTEZ VIGILANT

Le soleil dope le moral et favorise la fabrication de vitamine D, mais on oublie souvent qu'il peut aussi présenter des risques graves pour la santé.

> [Quels sont les bons réflexes à adopter pour se protéger du soleil ?](#)

Lors d'une activité en pleine nature, il faut aussi se méfier des tiques qui, sans crier gare, peuvent transmettre à l'Homme certaines maladies, et notamment la maladie de Lyme.

> [Comment se protéger des tiques ?](#)

Enfin, avec l'été, la saison des festivals débute. Prenez garde aux sonorisations trop puissantes, celles-ci peuvent avoir de graves conséquences pour votre audition à plus ou moins long terme.

> [La bonne attitude à adopter pour protéger votre audition](#)

ADOPTER UN COMPORTEMENT RESPONSABLE POUR VOUS-MEME ET POUR LES AUTRES

Les sites de baignades et de loisirs nautiques sont nombreux dans la région : les conseils de vigilances sont indispensables pour chacun, tant pour s'assurer de la qualité de l'eau, que pour éviter un malaise ou une noyade.

> [Contrôle qualité des eaux de baignade : où se baigner sans risque cet été ?](#)

En vacances à l'étranger, il faut se protéger des piqûres du moustique tigre qui peut être vecteur de maladies comme le chikungunya, la dengue ou le zika. Particulièrement nuisible, ce moustique est aussi présent dans 6 départements de notre région : il faut donc éviter sa prolifération.

> [Haro sur le moustique tigre !](#)

Avec près de 20% de la population allergique à l'ambrosie dans certains territoires de notre région, l'arrachage de cette plante invasive doit devenir un réflexe systématique.

> [Lutter contre l'ambrosie en Auvergne-Rhône-Alpes](#)

Enfin, l'ARS informe sur les maladies et infections sexuellement transmissibles, ainsi que sur la prise en charge de l'interruption volontaire de grossesse.

> [Focus sur les dispositifs mis en place pendant l'été en matière de santé sexuelle.](#)

« Toutes les thématiques abordées dans ce dossier ne sont pas exhaustives mais représentent des questions majeures de santé publique. »

Bonne navigation sur le site de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.